Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales** **Bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation (BDAPI)** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDRICI/2016-199** **07/03/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : avenant à la note de service DGER/SDRICI/2015-1133 du 18/12/2015.

Destinataires d'exécution
DRAAF - DAAF M. le président d'IRSTEA M. le président directeur général du CIRAD M. le directeur général de l'Anses M. le directeur général de l'INRA M. le président de l'ACTA M. le président de l'APCA Etablissements d'enseignement supérieur agricole publics et privés Etablissements d'enseignement technique agricole publics et privés

Résumé : avenant à la note de service DGER/SDRICI/2015-1133 du 18/12/2015 relative l'appel à projets de recherche technologique pour la compétitivité et la durabilité des filières de la production à la transformation pour l'année 2016.

Textes de référence :code rural et de la pêche maritime (livre VIII, titre II)

Avenant à la note de service DGER/SDRICI/2015-1133 du 18/12/2015 relative au règlement 2016 de l'appel à projets de recherche technologique pour la compétitivité et la durabilité des filières de la production à la transformation

Au paragraphe 4-2, page 4, après la mention « institut technique qualifié » il est inséré la mention « ou leurs structures nationales de coordination qualifiées ou les structures techniques à compétence nationale avec lesquelles elles sont habilitées à réaliser des actions techniques en partenariat ».

La Directrice générale
de l'enseignement et de la recherche

Mireille RIOU-CANALS